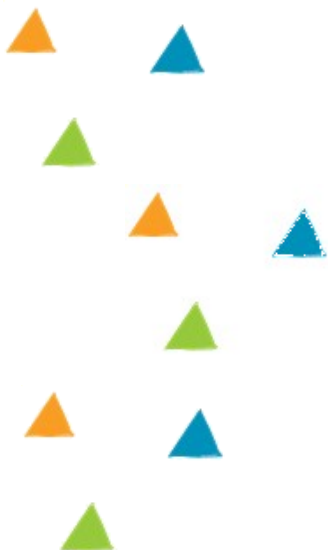




PLAN D'ACTION

Priorités d'intervention du Fonds de développement du territoire (FDT)



MRC/CLD de La Haute-Gaspésie
1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019



464, boul. Ste-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1T5
418-763-7791/418-763-2530

hautegaspesie.com / cldgaspesie.com

Adopté au conseil des maires de la MRC
le 10 septembre 2018
N° de résolution : #10404-09-2018

La Haute-Gaspésie
esprit libre



TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes utilisés dans ce rapport	3
1- Présentation des priorités d'intervention	4
2- Profil socioéconomique de la MRC de La Haute-Gaspésie	5
3- Stratégie de développement économique	8
4- Les orientations générales de la MRC et du CLD de La Haute-Gaspésie	9
4.1 Le soutien aux entreprises existantes	9
4.2 La concrétisation des projets de diversification identifiés	10
4.3 Le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises	11
4.4 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les mieux de vie dans les domaines social, culturel, touristique, économique et environnemental	11
4.5 La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement du territoire et du soutien aux municipalités locales	12
5- Plan d'action au développement économique	13
5.1 Le soutien aux entreprises existantes	13
5.2 La concrétisation des projets de diversification identifiés	14
5.3 Le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises	15
6- Liste des secteurs exclus	17
7- Conclusion	20



LISTE DES ACRONYMES UTILISÉS DANS CE RAPPORT

CCHG :	Chambre de commerce de La Haute-Gaspésie
CCTT :	Centre collégial de transfert de technologie
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CJE :	Carrefour Jeunesse emploi
CPE :	Centre de la petite enfance
FDT :	Fonds de développement des territoires
MEIE :	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MAMOT:	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
OBNL :	Organisme à but non lucratif
PAJHG :	Place aux jeunes de La Haute-Gaspésie
RES :	Ressource en entrepreneuriat scolaire
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
TIC :	Technologies de l'information et de la communication

1 ► PRÉSENTATION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION

La MRC et le CLD de La Haute-Gaspésie, de par une entente de gestion relative au Fonds de développement des territoires, établissent et adoptent un Plan d'action et ses priorités d'intervention pour la mise en œuvre du FDT tel que précisé à l'article 9 de cette entente.

Le présent document expose simultanément un portrait de la situation actuelle, et les prévisions futures des secteurs socioéconomiques du territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Les orientations retenues sont :

- le soutien au développement des entreprises existantes dans les secteurs distinctifs du territoire;
- la concrétisation des projets de diversification identifiés;
- le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises incluant celles de l'économie sociale (infrastructures en transport et parcs industriels);
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, touristique, économique et environnemental;
- la réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement du territoire et du soutien aux municipalités locales.

Nous vous présentons donc dans ce plan d'action, les constats et enjeux du développement de notre MRC, ainsi que les actions priorisées à la lumière des défis du territoire de La Haute-Gaspésie.



Allen Cormier
Préfet



Sébastien Lévesque
Directeur de la MRC



Maryse Létourneau
Directrice du CLD

2 ► PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

La municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Gaspésie est localisée dans la région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, région qui compte au total six MRC et territoires équivalents (TE). La région couvre environ 20 500 km² et est recouverte à 95 % par la forêt. Le territoire appartient à 79 % au domaine public, 20 % au domaine privé et 1 % au gouvernement fédéral.

Le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie est situé dans un environnement exceptionnel où l'on retrouve les monts Chic-Chocs et McGerrigle, dont le mont Jacques-Cartier, qui atteint 1 270 mètres, et les rives du fleuve Saint-Laurent qui s'étendent sur plus de 130 kilomètres. La MRC de La Haute-Gaspésie couvre un territoire de 5 126,8 km² dont près de 3 600 km² sont situés en territoires non organisés (TNO). La proportion du territoire qu'occupe la forêt est de 91 %, 80 % du territoire est recouvert de forêt publique, 11 % de forêt privée.

La MRC de La Haute-Gaspésie abrite, selon les données projetées de l'Institut de la statistique du Québec pour 2011, 12 088 habitants répartis dans huit municipalités (dont deux villes) et un territoire non organisé (Mont-Albert). Les résidents de La Haute-Gaspésie comptent pour environ 12 % de la population de la région. Plus de la moitié de la population du territoire demeure dans la ville de Sainte-Anne-des-Monts (6 933 habitants). Vient ensuite la ville de Cap-Chat (2 623 habitants). La population des autres municipalités varie entre environ 170 et 1 200 habitants et aucune de ces municipalités ne représentait, en 2011, plus de 10 % de la population totale de la MRC.

Entre 1996 et 2009, la population de la MRC a diminué de 12,7 %, soit tout près de 1 % par année alors que la décroissance de l'ensemble de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine était de 11,6 %.

Un diagnostic factuel du territoire de La Haute-Gaspésie a été produit à l'automne 2010 dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de développement et de diversification de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Nous reprenons ici, en introduction à ce document, les grands constats retenus dans ce diagnostic. Nous référons le lecteur à ce document (Plan de stratégie de développement et de diversification de la MRC de La Haute-Gaspésie, mars 2012) s'il souhaitait des informations plus détaillées.

DE FAÇON GÉNÉRALE :

- ▶ comme partout au pays, la population est vieillissante;
- ▶ une économie qui repose en grande partie sur des secteurs d'activité saisonniers;
- ▶ faible offre de formation professionnelle, technique et collégiale;
- ▶ une nature sous exploitée;
- ▶ une dépendance face à l'état; chômage structurel élevé et fort taux de transferts gouvernementaux dans les revenus personnels (33,9 %);
- ▶ absence de masse critique: marché local restreint, bassin d'entrepreneurs locaux restreints.

CEPENDANT :

- ▶ les indicateurs du marché du travail démontrent une amélioration;
- ▶ le niveau de scolarisation s'est amélioré et le taux de décrochage est à la baisse.

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Secteur **INDUSTRIEL ET MANUFACTURIER**

- ▶ Peu d'entreprise en haute technologie.
- ▶ Faible présence d'industrie de 2^e et 3^e transformation.
- ▶ Faiblesse au niveau des infrastructures de transport pour le développement du secteur.
- ▶ Des parcs industriels desservis par l'aqueduc et l'égout existent.
- ▶ Forte présence de parcs éoliens sur le territoire.
- ▶ Potentiel de développement intéressant dans le secteur des mines et des énergies renouvelables.
- ▶ Des infrastructures portuaires et aéroportuaires sont présentes.

Secteur **AGRICOLE**

- ▶ Absence d'abattoir ce qui entrave le développement de la production animale.
- ▶ Seulement 2 % du territoire est zoné agricole et seulement 30 % de ce 2 % est exploité.
- ▶ Il y a 4 000 hectares disponibles de terres non altérées par l'engrais chimique et les pesticides.
- ▶ La qualité des sols, le climat, la disponibilité des terres de bonne qualité et à bon prix constituent des potentiels pour de nouvelles productions agricoles sur le territoire.

Secteur **FORESTIER**

- ▶ Diminution importante du nombre de scieries sur le territoire.
- ▶ Peu de 2^e et 3^e transformation.
- ▶ Le territoire forestier public couvre 80 % de la superficie totale du territoire.
- ▶ Le milieu forestier constitue un potentiel économique important tant au niveau de l'exploitation forestière, qu'au niveau des activités de nature récréative, faunique ou de villégiature.
- ▶ Reprise du secteur d'activité.

Secteur **TOURISTIQUE**

- ▶ Faible rétention touristique. En moyenne 1,5 jour principalement à Sainte-Anne-des-Monts.
- ▶ Nécessité de réglementer l'affichage touristique.
- ▶ Le Parc de la Gaspésie et les monts Chic-Chocs sont des produits d'appel offrant un potentiel quatre-saisons.
- ▶ Des aménagements portuaires présents dans la plupart des municipalités offrant un potentiel touristique avec la popularité grandissante de la pêche sportive et des excursions en mer.
- ▶ Plusieurs événements et festivals à potentiel touristique, mais pour l'instant de nature régionale.
- ▶ Territoire propice au développement de tourisme de niche, axé sur la nature et la pratique d'activités de tourisme d'aventure.
- ▶ Engagement à l'égard du rayonnement des arts, de la culture et du patrimoine.
- ▶ Potentiel de développement du tourisme d'hiver.

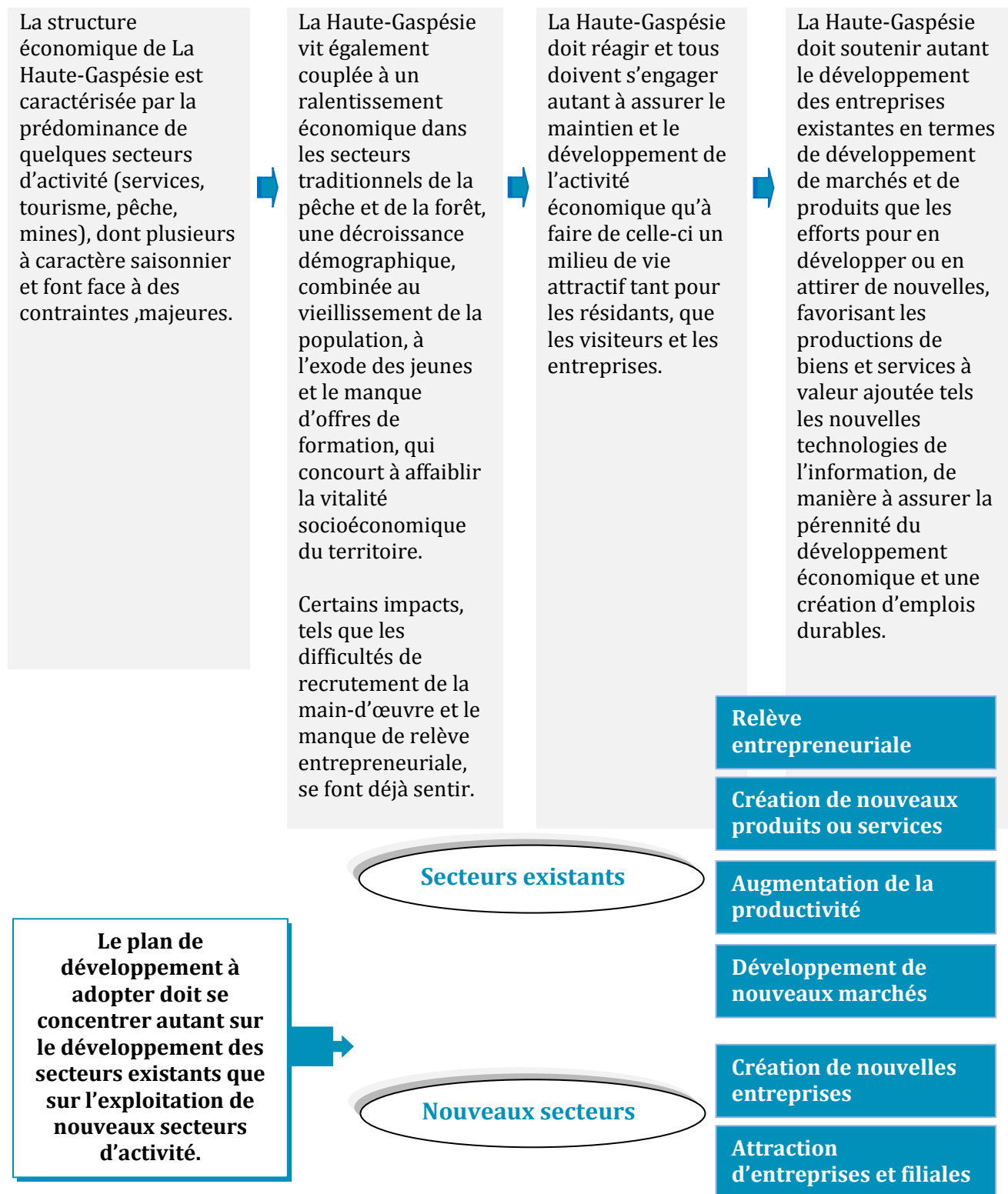
Secteur des **PÊCHES**

- ▶ Usines de transformation fragilisées par la baisse des stocks de poisson de fond.
- ▶ Exode des permis et quotas de pêches vers la Côte-Nord et la Côte-de-Gaspé.
- ▶ La 2^e et la 3^e transformation des produits marins constituent un secteur économique important et en croissance.
- ▶ Il existe des opportunités de développement des espèces sous-exploitées (La Fourchette Bleue).

Secteur de **l'ÉCONOMIE SOCIALE**

- ▶ Les entreprises du secteur de l'économie sociale sont en grande majorité des OBNL, les coopératives ne représentant que 10 % sur le territoire de la MRC.
- ▶ On dénombre plus d'une trentaine d'entreprises d'économie sociale sur le territoire de la MRC.
- ▶ Ces entreprises sont peu connues et très peu reconnues dans la MRC.
- ▶ Malgré la croissance de développement de ce type d'entreprise dans la MRC, les budgets de développement dans ce secteur n'ont pas augmentés.
- ▶ Opportunités de développement dans le secteur de l'économie résidentielle.

3 ► STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



4 ► LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Les orientations générales de la MRC et du CLD de La Haute-Gaspésie s'inscrivent dans celles établies au Plan stratégique de développement et de diversification du territoire de La Haute-Gaspésie qui a été adopté en mars 2012 par la MRC, le CLD et l'ensemble de leurs partenaires. Nos orientations tiendront compte d'un développement qui répond aux besoins des générations actuelles, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Nos choix de développement économique pour nos entreprises et nos communautés prendront en considération leur pérennité et favoriseront la croissance de l'ensemble du territoire. Les orientations qui guideront nos actions au cours de la prochaine année sont les suivantes :

- le soutien au développement des entreprises existantes dans les secteurs distinctifs du territoire;
- la concrétisation des projets de diversification identifiés;
- le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises (infrastructures en transport et parcs industriels);
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, touristique, économique et environnemental;
- la réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement du territoire et du soutien aux municipalités locales.

4.1 Le soutien aux entreprises existantes

Dans une économie de plus en plus mondialisée, l'innovation et la créativité deviennent des facteurs clés du maintien de la compétitivité du territoire et de ses entreprises. De toute évidence, il faut dynamiser le milieu économique local qui doit devenir le principal vecteur de croissance de la richesse collective.

Dans la situation actuelle, nous allons privilégier des secteurs qui reposent sur les marchés plus rapprochés et plus faciles à atteindre, et qui nécessitent des capacités entrepreneuriales disponibles au plan local et régional et des capitaux plus limités, à la mesure de la capacité d'investissement régional.

Ces secteurs, en grande partie en harmonie avec les priorités régionales, sont :

- ▶ la transformation des produits forestiers et de l'agroforesterie;
- ▶ l'agriculture et la transformation bio alimentaire;
- ▶ la transformation des produits marins;
- ▶ le tourisme;
- ▶ les entreprises du secteur de l'économie sociale;
- ▶ l'économie résidentielle;
- ▶ les entreprises manufacturières.

Nous voulons aussi encourager le développement de l'entrepreneuriat local. Modifier une culture entrepreneuriale nécessite du temps et un processus de maturation qui peut être

plus ou moins long. Mais, chose certaine, il faut s’y mettre le plus rapidement possible même si les résultats peuvent prendre du temps à venir.

Les priorités suivantes ont été retenues :

- ▶ la coordination et l’harmonisation des ressources de soutien (financier, technique et professionnel) au développement économique (Approche réseau);
- ▶ supporter l’amélioration de la productivité et le développement des entreprises existantes et leur mise à niveau;
- ▶ le réseautage des entreprises et le mentorat;
- ▶ le soutien aux entreprises dans les secteurs jugés prioritaires (pêches, bio alimentaire, foresterie, tourisme, ressources naturelles, commerce électronique et manufacturier);
- ▶ le développement d’une offre touristique attractive.

4.2 La concrétisation des projets de diversification identifiés

Même s’il faut miser d’abord et avant tout sur les forces et avantages du territoire, favoriser le développement des entreprises existantes, encourager le développement de l’entrepreneuriat, on ne peut laisser de côté les divers projets déjà sur la table.

Compte tenu des ressources très limitées dont dispose La Haute-Gaspésie – et c’est également le cas de la MRC et du CLD – il faut concentrer les énergies, focaliser l’action et les ressources sur un nombre limité de projets qui pourront insuffler rapidement un nouvel élan de développement. Le présent plan d’action ne prévoit pas d’investissement pour la prospection d’entreprises, mais plutôt de déployer les ressources pour mener à terme certains projets identifiés.

Les priorités suivantes ont été retenues :

- ▶ valoriser la biomasse dans l’approche du nouveau régime forestier;
- ▶ concrétiser le projet de mise en valeur de l’alumine;
- ▶ concrétiser un projet d’exploitation d’une source d’eau naturelle;
- ▶ concrétiser un projet de minoterie et les projets en transformation s’y rattachant;
- ▶ assurer le maintien et le développement du transport aérien;
- ▶ assurer la mise en œuvre du plan de développement touristique en concertation avec les intervenants touristiques du territoire;
- ▶ développer le tourisme hivernal;
- ▶ concrétiser une étude de mixité commerciale sur le territoire de la MRC;
- ▶ assurer le maintien d’un bureau d’accueil touristique ainsi que la mise en valeur de notre offre touristique;
- ▶ soutenir les usines de sciages dans leur projet de développement.

4.3 Le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises

Même si le développement économique de La Haute-Gaspésie – et c’est le cas pour toute la région – ne peut dépendre de la seule stratégie qui viserait la création et la venue de nouvelles entreprises, il n’en reste pas moins que le CLD et la MRC doivent déployer des conditions facilitantes qui sont susceptibles d’aider la venue de telles entreprises.

Les priorités suivantes ont été retenues à ce niveau :

- ▶ faciliter l’accès à l’information nécessaire à l’accueil de nouvelles entreprises (la disponibilité de terrains desservis et accessibles, de locaux et bâtiments);
- ▶ la mise à niveau des installations portuaires /quai pour l’industrie de la pêche et du tourisme;
- ▶ la mise à niveau de l’aéroport afin de bien répondre aux besoins régionaux et aux besoins de desserte aérienne;
- ▶ la coordination et la concertation des divers organismes de soutien au développement local (CLD, SADC, CJE, CLE, CCHG, PAJHG, etc.) pour un meilleur soutien aux entreprises et entrepreneurs;
- ▶ le développement de la culture entrepreneuriale avec les écoles, sur des activités mettant en priorité les jeunes;
- ▶ l’utilisation optimale des TIC.

4.4 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, culturel, touristique, économique et environnemental

Les priorités suivantes ont été retenues à ce niveau :

- ▶ favoriser le retour des jeunes et des familles en région ainsi que l’accueil et l’intégration de la population immigrante;
- ▶ soutenir les initiatives des milieux locaux et régionaux visant à structurer le développement culturel sur le territoire;
- ▶ favoriser l’accès des jeunes et des aînés à la culture, au loisir et au sport;
- ▶ développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes;
- ▶ supporter les initiatives en matière d’entrepreneuriat collectif;
- ▶ développer l’offre de formation professionnelle, technique et de formation continue sur le territoire;

- ▶ aider à la mise en œuvre du plan stratégique de développement touristique;
- ▶ assurer la mise en valeur de notre patrimoine naturel;
- ▶ soutenir les organismes qui élaborent des projets locaux et territoriaux;
- ▶ rendre plus accessible les services pour assurer la qualité de vie;
- ▶ améliorer le niveau de scolarisation et d'employabilité de la main-d'œuvre;
- ▶ appuyer la mise en œuvre des plans d'action locaux dans chaque municipalité;
- ▶ faire reconnaître aux 2 paliers du gouvernement les besoins de la MRC quant à l'importance des infrastructures de transport, et ce, pour assurer notre développement;
- ▶ soutenir les initiatives visant à doter les communautés de services de base qu'elles auront identifiés.

4.5 La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement du territoire et du soutien aux municipalités locales

Les priorités suivantes ont été retenues à ce niveau :

- ▶ aménagement du territoire;
- ▶ gestion des cours d'eau;
- ▶ urbanisme;
- ▶ gestion des matières résiduelles;
- ▶ sécurité publique, civile et incendie;
- ▶ développement social.

5 ► PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5.1 Le soutien aux entreprises existantes

PRIORITÉS D'ACTION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
La coordination et l'harmonisation des ressources de soutien (financier, technique et professionnel) au développement économique	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une collaboration plus étroite entre les organismes locaux de soutien au développement économique et des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de réseau express
Supporter l'amélioration de la productivité et le développement des entreprises existantes	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser les politiques d'investissement de façon à offrir des conditions de financement facilitantes Accompagner et appuyer les entreprises dans leurs démarches visant à profiter des programmes disponibles, leurs démarches étant relatives à l'innovation, à l'amélioration de la productivité, à la recherche et développement, au développement de produits et au développement des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> Politiques d'investissement du CLD révisées Organiser deux rencontres d'information annuellement avec les Centres de recherches et CCTT pour les entreprises existantes
Le réseautage des entreprises et le mentorat	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une cellule de mentorat pour La Haute-Gaspésie Supporter un programme d'activités récurrent de réseautage entre les entreprises du territoire en collaboration avec les organismes du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une cellule de mentorat en Haute-Gaspésie Implication et participation aux différentes activités de réseautage, dont celles de la Chambre de commerce
Le soutien aux entreprises dans les secteurs prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les entreprises dans le développement d'espèces non traditionnelles dans le secteur de la pêche Soutenir les entreprises dans le développement de la 2^e et 3^e transformation dans le secteur agroalimentaire et bioalimentaire Soutenir les entreprises dans le développement de l'agroforesterie Soutenir les entreprises dans leur effort de commercialisation (web transactionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Atteinte des attentes signifiées et des cibles exigées dans l'entente de gestion signée avec MEIE et MAMOT

PRIORITÉS D'ACTION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter les entreprises forestières pour qu'elles s'adaptent au nouveau régime forestier 	
Le développement d'une offre touristique attractive	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le développement des entreprises manufacturières Se doter d'un plan stratégique de développement touristique s'appuyant sur la concertation et la mobilisation des acteurs du tourisme et de la culture (offre, accueil et promotion) de façon à accroître le potentiel d'attractivité touristique de La Haute-Gaspésie Procéder à l'embauche d'une professionnelle ou d'un professionnel en tourisme pour soutenir le développement de ce secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'un plan de développement touristique et sa mise en œuvre Supporter le bureau d'accueil touristique Embauche d'une ressource dédiée au tourisme

5.2 La concrétisation des projets de diversification identifiés

PRIORITÉS D'ACTION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
Le développement du tourisme hivernal	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un comité de travail pour assurer le développement d'une offre hivernale attractive et compétitive 	<ul style="list-style-type: none"> Laboratoire en tourisme hivernal Formation DEC en tourisme d'hiver Création de nouvelles entreprises
La concrétisation d'un projet d'énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter la Ville de Ste-Anne-des-Monts dans le développement du projet de valorisation de la biomasse dans l'approche du nouveau régime forestier 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation du projet
La mise en valeur de l'alumine	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter les promoteurs dans le développement des projets d'extraction de l'alumine Participation au comité de relation avec la communauté Supporter le développement des fournisseurs et sous-traitants locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation des projets de l'entreprise Orbite Technologies inc.

Exploitation d'une source d'eau naturelle	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter les promoteurs dans le développement de leur projet 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation du projet d'exploitation de la Source Isabella
Projet de minoterie et les projets de transformation s'y rattachant	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter les promoteurs dans le développement de leur projet Supporter le développement de la filière sans gluten 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation de La Minoterie
Supporter la relance de l'industrie forestière	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les usines de sciages dans leur projet de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre d'emplois dans les usines de sciage

5.3 Le déploiement sur le territoire des conditions facilitantes à la création et à la venue de nouvelles entreprises

PRIORITÉS D'ACTION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
Faciliter l'accès à l'information nécessaire à l'accueil de nouvelles entreprises (la disponibilité de terrains desservis et accessibles, de locaux et bâtiments)	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les municipalités à mettre à jour l'inventaire des terrains, bâtiments et locaux disponibles et rendre accessibles les informations sur le site Internet du CLD et de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour mensuelle
La mise à niveau des installations portuaires /quai pour l'industrie de la pêche et du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les municipalités concernées dans leur démarche de mise à niveau 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à niveau complétée au quai de Mont-Louis et de Tourelle Mise à niveau à venir au quai de Ste-Anne-des-Monts
La mise à niveau de l'aéroport afin de bien répondre aux besoins régionaux et aux besoins de desserte aérienne	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et supporter la ville de Ste-Anne-des-Monts dans ses démarches de mise à niveau 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'étude de faisabilité Mise à niveau complétée

<p>La coordination et la concertation des divers organismes de soutien au développement (SADC, CLD, CLE, etc.) pour un meilleur soutien aux entreprises et entrepreneurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une collaboration plus étroite entre les organismes de soutien au développement économique ; se doter et mettre en place un plan de communication commun de l'offre de service de ces organismes (CLD, SADC, CLE) Poursuivre et intensifier l'action des comités express des partenaires dans l'étude et la coordination des actions de soutien aux entreprises et entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'une trousse complète d'information commune pour les trois organismes Réseau express
PRIORITÉS D'ACTION	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Le développement de la culture entrepreneuriale en misant en priorité les jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les écoles Soutenir et accompagner les jeunes (18 -35 ans) dans leurs démarches de prédémarrage et de démarrage d'entreprise Supporter un projet éducatif qui encourage le développement de la culture entrepreneuriale au secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Supporter le projet RES Soutenir techniquement ou financièrement les entreprises du territoire Concours Idée affaires, Concours CQE et autres activités
<p>Opportunités de développement du secteur de l'économie résidentielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prendre les actions nécessaires afin de mettre en œuvre le processus pour la réalisation d'une étude de mixité commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude de mixité commerciale

6 ► LISTE DES SECTEURS EXCLUS

La MRC et le CLD de La Haute-Gaspésie se positionnent de façon très claire pour la prochaine année par rapport à chacun des secteurs d'activité suivants :

Secteur agricole

Exclusions

- Achats d'intrants (matières premières)
- Productions ne nécessitant pas de sols (porc, poulet, etc.)
- Études expérimentales en agriculture
- Achats de machinerie agricole

Secteur forestier

Exclusions

- Moulins portatifs

Secteur des pêches

Exclusion

- Démarrage de nouvelles entreprises avec moratoires sur les permis et quotas

Secteur de la construction/de la rénovation

Exclusion

- Secteur de la construction :
 - entreprises d'excavation (machinerie, pelle, pépinière, tracteur, etc.) ;
 - entrepreneurs généraux ;
 - plomberie et électricité ;
 - peinture ;
 - entretien des gazons ;
 - terrassement.
- Déneigement

Secteur tertiaire

Exclusions

- Résidences pour personnes âgées (9 personnes et moins)
- Résidences d'accueil pour clientèles diverses
- Camions artisans, camionnage
- Immeubles à logement, commerciaux
- Développement domiciliaire
- Boutiques de prêts sur gage
- Jeux, tarot, numérologie, cours de développement personnel
- Projets à caractère religieux et politique
- Tatouage et piercing
- Garderies privées
- Industries du sexe et agences de rencontre
- Entretien ménager
- Marchés aux puces
- Élevages d'animaux domestiques
- Bureaux-conseils de médecines douces qui ne sont pas reconnues par le MSSS
- Jeux de guerre
- Arcades
- Recyclage d'automobiles (cour à scrap)
- Ventes de voitures et de pièces usagées
- Services financiers
- Salons de coiffure, esthétique, bronzage, massothérapie, manucure, pédicure, soins des pieds
- Artisanat et boutiques d'art
- Dépanneurs, stations-services, garages
- Services de messagerie
- Secteur touristique :
 - gîtes ;
 - bed & breakfast ;
 - projets de moins de six chalets.
- Bars
- Casse-croûtes, restaurants

Pour la liste qui suit, seul le rachat pourra être considéré

- Quincailleries
- Épicerie et boucheries
- Clubs vidéo
- Épicerie fines, aliments naturels
- Services et ventes secteur de l'informatique
- Décoration et Design
- Entreprises en publicité et marketing
- Taxis

SAUF

S'il s'agit d'un service essentiel qui n'est pas présent dans une municipalité et qu'il y a un marché démontrant la viabilité et la rentabilité du projet.

ENFIN

On entend par service essentiel (service de proximité) : dépanneurs, marchés d'alimentation, stations-service, restaurants, Centres de la petite enfance (CPE), résidences pour personnes âgées.

Ces secteurs sont exclus compte tenu de la nature même de l'activité de l'entreprise ou dû à la concurrence du secteur. Nous avons une certaine ouverture dans les cas de relève afin de favoriser le maintien ou le retour de jeunes en région.

De plus, tout projet novateur, même, s'il fait partie du guide des exclusions fera l'objet d'une analyse approfondie. La MRC et le CLD priorisent l'amélioration de la qualité de l'hébergement en raison des importants besoins dans ce domaine. Elle permettra de rehausser la qualité de l'offre, nécessaire pour assurer une expérience touristique à la hauteur des attentes de la clientèle.

Aussi, la MRC et le CLD n'interviendront d'aucune façon dans le rachat d'une entreprise, d'un commerce ou un service pour lequel il aura contribué financièrement au cours des cinq dernières années.

7 ► CONCLUSION

Le présent document a pour but de fixer les grandes orientations et priorités de la MRC et du CLD au cours de l'année financière 2018-2019. Ce plan d'action doit répondre aux besoins de sa population, mais également s'assurer que ses actions, ses programmes d'aide et ses conseils techniques auront pour effet de créer des emplois durables sur son territoire. C'est un élément essentiel pour offrir et maintenir des services de base à sa population et ainsi éviter un exode de cette dernière vers d'autres régions.

Comme les besoins de la population sont changeants, il est évident que la MRC et le CLD ajusteront le tir au fur et à mesure des besoins exprimés par sa population et ses entreprises. Il s'agit bien de grandes orientations qui doivent guider les actions quotidiennes de la MRC et du CLD dans leurs champs de compétence. D'autres activités pourraient se greffer à ses actions dans la mesure où le CLD reçoit le mandat de la MRC ainsi que les sommes pouvant être envisagées pour les réaliser.



hautegaspesie.com
cldgaspesie.com

